

44

Avril 2012

Sommaire

- Accueil loisirs de Martignat
- Nettoyage de printemps
- Soirée du fleurissement
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Budget primitif 2012
- Les prochaines élections
- M.L.A.J
- Composteurs et C.C.O.
- Un peu de sens civique
- Tri, déchets verts et déchetterie
- Travail d'été

Manifestations

AVRIL 2012

Samedi 14 : Nettoyage de printemps, place de la mairie, 9h
Dimanche 15 : Thé dansant de la Gymnastique volontaire au complexe du Lange à partir de 15h

MAI 2012

Mardi 8 : Cérémonie commémorative avec les Anciens Combattants
Dimanche 13 : Vide grenier du Sou des écoles

JUIN 2012

Samedi 9 : Ronde des fours des Pompiers
Samedi 30 : Fête des écoles



www.martignat.com

martignat@wanadoo.fr

Accueil Loisirs de Martignat

Depuis le 29 février 2012, l'Accueil Loisirs de Martignat a ouvert ses portes les mercredis de 13h30 à 18h00 aux enfants de 8 à 16 ans.

Cet accueil est assuré par Johan MAGAR, jeune animateur diplômé qui nous vient du département de la Haute Vienne.

Des activités et des sorties sont organisées les mercredis après-midi en période scolaire et pendant une semaine aux vacances de Pâques et de la Toussaint.

Nous proposons donc un nouveau service aux familles et aux jeunes de Martignat qui seront associés aux projets de l'accueil et à la création des programmes.

Le but de l'Accueil Loisirs est de créer un lieu de détente et de découverte, de sensibiliser les jeunes à la vie de groupe et de les amener à être plus autonomes.

En juillet, il accueillera comme les autres années (Centre de Loisirs), les enfants de 6 à 12 ans pour une durée de trois semaines.

Johan MAGAR assure aussi certaines activités périscolaires :

- Il encadre les enfants de maternelles et primaires à la cantine ;
- Il intervient le vendredi après-midi à l'école primaire pour seconder les institutrices lors des ateliers « lecture et orthographe » pour les CP/CE1/CE2 et les ateliers « théâtre et lecture aux plus jeunes » pour les CM1/CM2.

Nous espérons que cette création de poste répondra à l'attente des familles et que les enfants seront heureux de participer aux activités proposées.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription, vous devez vous adresser à la mairie au 04 74 81 12 94.



Nettoyage de printemps

Pour l'arrivée des beaux jours, la commune de Martignat vous invite à participer au traditionnel nettoyage de printemps, le samedi 14 avril 2012.

Rendez-vous Place de la Mairie à 9 h.

Pour vous remettre de vos efforts, la matinée se terminera, comme de coutume, dans une atmosphère conviviale autour d'une collation bien méritée.

Venez nombreux, Martignat, votre village, a besoin de vous.

Soirée du fleurissement



Depuis 21 ans, au mois d'août, des bénévoles sillonnent le village pour photographier les maisons fleuries.

Les plus belles réalisations sont primées au cours d'une soirée organisée par le comité de fleurissement.

Cette année c'était le 9 mars.

Au cours de cette soirée, les personnes présentes ont pu apprécier le diaporama exposant le fleurissement de Martignat dans son ensemble (espace privé et public) ainsi qu'un échantillon de belles maisons primées dans le département de l'Ain.

La soirée s'est poursuivie avec l'exposé pédagogique d'un horticulteur qui a répondu aux questions sur les tendances actuelles du fleurissement :

- Comment choisir les plantes en fonction des espaces à fleurir et comment nourrir les plantations ?
- Quel terreau utiliser ?
- Comment protéger nos cultures contre les nuisibles et les maladies par des méthodes naturelles ?

Les lauréats présents se sont vu remettre des plantes ainsi que des bons d'achats. La manifestation s'est terminée par des échanges autour du verre de l'amitié.

Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 43

Il s'agit du puits de l'ancienne station de pompage de la source d'Ecole. Elle approvisionnait en eau potable la commune jusque dans les années 80. Vous la trouverez le long du Lange, après la gare, direction nord-est.



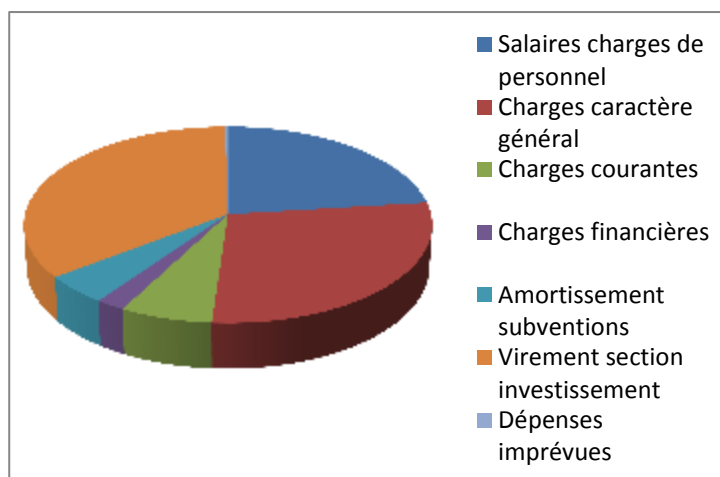
Budget Primitif de la commune

Le 5 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif général pour l'année 2012

Section fonctionnement :

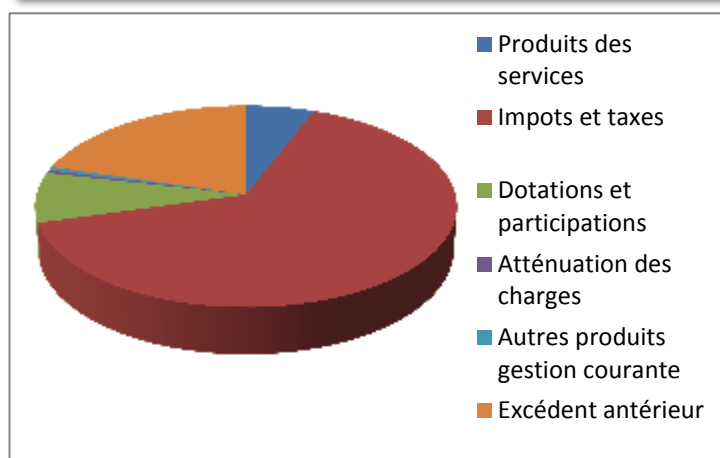
DEPENSES

Salaires et charges de personnel	491 280
Charges à caractère général : <i>électricité, carburant, gaz, entretien, documentation, fournitures, affranchissement ...</i>	598 485
Charges courantes : <i>indemnités des élus, aide sociale, service incendie</i>	141 626
Charges financières : <i>intérêts des emprunts</i>	44 740
Amortissements subventions	101 220
Virement section investissement	748 384
Dépenses imprévues	5 410
Total	2 131 145



RECETTES

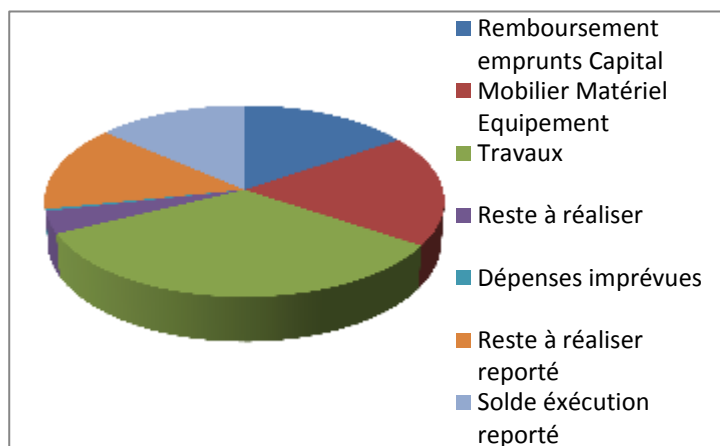
Produits des services : <i>coupes de bois, cantine, locations, poste ...</i>	125 220
Impôts et taxes : <i>contributions directes, compensation T.P.U, ordures ménagères, pylônes électriques...</i>	1 378 298
Dotations et participations : <i>Dotation forfaitaire, D.G.D, participations...</i>	171 498
Atténuation des charges : <i>remboursements, Indemnités journalières</i>	9 500
Autres produits gestion courante	12 200
Excédent antérieur	434 429
Total	2 131 145



Section investissement :

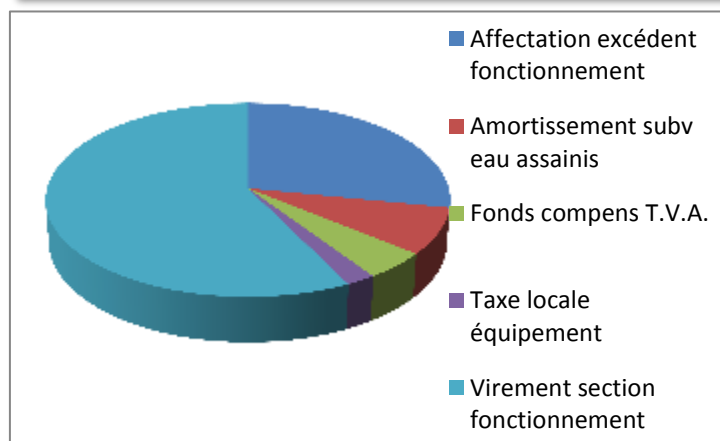
DEPENSES

Remboursement emprunts Capital	202 075
Mobilier, Matériel, Equipement, Forêt, Voirie	246 190
Travaux : <i>salle des fêtes et maison associative</i>	435 315
Virement budget assainissement	48 554
Dépenses imprévues	5 000
Reste à réaliser reporté	189 650
Solde exécution reporté	178 165
Total	1 304 949



RECETTES

Dotations fonds divers	367 815
Amortissement subvention eau assainissement	101 220
Fonds compensation T.V.A.	60 000
Taxe locale équipement	27 530
Virement section fonctionnement	748 384
Total	1 304 949



ÉLECTIONS

Les élections se dérouleront les :

- 22 avril et le 6 mai pour les présidentielles
- 10 et 17 juin pour les législatives

Le bureau de vote en mairie sera ouvert de 8H00 à 18H00.

Pour les procurations, vous voudrez bien vous adresser à la gendarmerie d'Oyonnax.

La Mission Locale Action Jeunes (M.L.A.J.)

Si vous avez moins de 25 et envie de donner un nouvel élan à votre projet professionnel, la Mission Locale d'Action Jeunes peut vous aider.

C'est une association dédiée à l'insertion dans la vie active des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Le jeune adulte est accueilli, orienté avec validation d'un projet. Une formation est proposée si nécessaire ainsi qu'une aide à la recherche d'un emploi avec les entreprises partenaires.

La mission locale suit le jeune lors de ses premiers pas d'indépendance dans la vie active et sociale.

Renseignement en Mairie : 04 74 81 12 94

Adresse : MLAJ 40, rue René NICOD 01100 OYONNAX

Tel : 04 74 73 51 66 E-mail : accueil.oyonnax@mlaj.fr

Aide financière pour l'achat de composteurs individuels

La Communauté de Communes d'Oyonnax a décidé d'instituer une participation financière pour l'achat d'un composteur individuel sous la forme d'un remboursement partiel de la dépense. L'objectif est de promouvoir le compostage auprès des habitants des différentes communes.

Le montant de l'aide allouée sera égal à 70% du prix d'achat avec un maximum de 56 € par foyer (équivalent à un composteur de 80 €).

Pour obtenir le versement de la subvention il faut envoyer par courrier :

- La demande de subvention complétée et signée (à retirer en mairie)
- L'original de la facture
- Une copie d'un justificatif de domicile
- Un relevé d'identité bancaire



Un peu de sens civique



Malgré de nombreux rappels dans notre bulletin municipal, il semble qu'un bon nombre de maîtres fassent la sourde oreille... Nos espaces publics sont jonchés de déjections canines autour desquelles il faut constamment slalomer.

Un exercice fort déplaisant pour les habitants de Martignat et les visiteurs dont les plaintes ne cessent de progresser.

En particulier, la montée de Jargeat, avec son récent ruban asphalté et ses trottoirs rénovés, les pelouses au pied des bâtiments, permettent de mettre encore plus en évidence les productions rectales de nos amis les toutous.

Nous faisons encore une fois appel aux propriétaires de chien afin qu'ils fassent preuve d'un véritable sens civique en ramassant les déjections de leurs animaux.

Zone de tri, déchets verts et accès à la déchetterie

DECHETS VERTS

Depuis le début du mois et jusqu'au 3 novembre, les habitants de Martignat peuvent déposer leurs déchets verts de petit calibre, tontes et rameaux d'arbres (3 à 5 cm de diamètre maximum) dans la benne à déchets verts, rue du Chemin de Fer, aux horaires suivants : le mercredi de 16 H 00 à 18 H 30 et le samedi de 9 H 30 à 12 H 00

ZONE DE TRI SELECTIF

Les points de tri sélectif ne doivent pas servir au dépôt des encombrants. Nous y avons trouvé divers objets (téléviseurs, mobilier ...). Il est rappelé que la commune en organise le ramassage le 1^{er} mercredi de chaque mois.

CONDITIONS D'ACCES A LA DECHETTERIE

La déchetterie intercommunale de la Communauté de Communes d'Oyonnax située route de Samognat à Veyziat **est strictement réservée aux particuliers** habitant le territoire de la Communauté de Communes d'Oyonnax et aux habitants de la commune d'Apremont. Le dépôt des déchets est gratuit. Sur place, les particuliers sont invités à respecter les consignes délivrées par les agents de la déchetterie.

Il est rappelé que les entreprises commerciales, artisanales ou industrielles ne sont pas autorisées à déposer à la déchetterie les déchets provenant de leur activité. Elles sont invitées à les déposer sur le centre de stockage de déchets qui accueille les professionnels du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (se renseigner auprès du centre au 04.74.77.21.50 pour les dates particulières de fermeture).

TRAVAIL D'ÉTÉ

La commune recherche pour le mois d'août 2012 un étudiant ou une étudiante pour effectuer des travaux d'été au sein des services technique.

Les conditions :

- Résider à Martignat
- Etre titulaire du permis B

Si cet emploi vous intéresse, adressez-vous en Mairie au

04 74 81 12 94